



# ACCI

## Action Contre la Corruption et l'impunité

Sarthe 55 Rue Germain prolongée

(509) 4870-6808 / 4415-4941 / 3775-1935

Email : [actoincci2020@gmail.com](mailto:actoincci2020@gmail.com)



Port au Prince le 31 Juillet 2020

### Note de presse

Haïti vit aujourd'hui les moments les plus sombres de son histoire. Le pays sombre dans la misère, le désespoir et le chaos.

Le pays affiche un taux d'inflation record de près de 24% alors que le niveau de production nationale continue de chuter inexorablement. Manger à sa faim devient un luxe, un privilège rare réservé à une minorité d'haïtiens. Près de la moitié de la population vit en insécurité alimentaire.

La gourde continue de se déprécier. Le chômage bat son plein. La corruption, l'insécurité et l'impunité sont érigées en système institutionnel.

Toutes les institutions républicaines sont en berne. La justice et le parlement sont dysfonctionnels par choix du pouvoir exécutif qui s'est attribué toutes les fonctions. La police, principale force de sécurité nationale, est vassalisée et se comporte dans bien des cas comme une sorte de milice politique du gouvernement.

L'Action Contre la Corruption et l'Impunité constate, cependant, que la fédération des gangs, le G-9 en famille et alliés, réputée proche du pouvoir en place continue d'imposer sa loi dans la région métropolitaine. À part, les précédents massacres de la Saline et du Pont-Rouge, des membres de cette structure criminelle sont impliqués dans de nouvelles tueries à Cité Soleil.

Nous constatons également que les services de base auxquels les citoyens ont droit, ne sont pas disponibles. Pas d'électricité, d'eau potable et d'assainissement de nos villes et de nos quartiers. En fait rien ne fonctionne dans le pays, à part les gangs armés qui ont carte blanche pour tuer impunément avec la complicité des plus hautes autorités.

Nous notons que le régime en place est de nature criminelle et s'entoure d'éléments au passé louche et troublant pour mieux perpétuer le banditisme et le gangstérisme d'Etat dans le pays. L'article 136 de la constitution fait du chef de l'Etat le garant du bon fonctionnement de toutes les institutions du pays, mais nous constatons que le président ne dirige rien. Il se contente de se lamenter de ne pas pouvoir respecter ses promesses farfelues et d'attaquer ses adversaires politiques pour les intimider. Nous notons aussi qu'en plus de la volonté évidente affichée pour l'instauration d'une dictature dans le pays, Le président a déjà posé des actes dictatoriaux à travers ses multiples décrets anticonstitutionnels qu'il a pris.

Fort de toutes ces considérations, nous exhortons le président Jovenel Moïse dont le mandat arrive à expiration, constitutionnellement, le 7 Février 2021 à profiter des six derniers mois qui lui restent pour entamer des négociations avec les représentants des forces politiques et de la société civile afin de transmettre le pouvoir à un gouvernement de transition le plus vite que possible, pour éviter le pire au pays déjà trop meurtri. C'est la meilleure chose que le chef de l'État puisse faire dans l'état actuel des choses s'il souhaite s'offrir une sortie honorable susceptible d'épargner au pays des casses aux conséquences incalculables.

Si le président n'est animé d'aucun sentiment patriotique, il peut refuser ce conseil et assumer toutes les conséquences qu'aura son raidissement.

Enfin, nous appelons aussi toutes les forces progressistes à entrer en consultation en vue d'offrir au plus vite une alternative fiable et viable au pays

**Pour authentification**

---

**TIVIL Stevenson**  
Coordonateur général

---

**JEAN JULIEN Robenson**  
Porte-parole

---

**BEADLER Nazaire**  
Porte-parole

---

**ANTITON Jowadson**  
Secrétaire

---

**JEAN MARY Nathalie**  
Secrétaire Adjoint